

Du bouc émissaire au racisme ordinaire

Depuis fin octobre, la Ministre de la justice a été la cible d'attaques racistes inqualifiables et intolérables. En la matière comme pour tous les actes de racismes, les poursuites doivent être menées afin d'empêcher la diffusion d'écrits ou discours racistes et d'en sanctionner les auteurs.

Pourtant, la justice ne fera pas seule le travail nécessaire de condamnation du racisme. Les propos condamnables s'inscrivent en effet dans un climat politique malsain où se multiplient les actes et les propos racistes, sexistes et discriminatoires. L'extrême violence de cette parole publique permet la radicalisation des positionnements favorisant l'intolérance.

Des hashtags antisémites sur twitter à l'affirmation des groupuscules d'extrême-droite mis en lumière par le mouvement homophobe du printemps français, ces expressions publiques nous rappellent que le combat contre le racisme et toute forme de discrimination est un combat permanent et ne souffre d'aucune démission.

Cette dérive inacceptable est pourtant validée par l'appropriation par la droite et une partie de la gauche d'un discours xénophobe et discriminatoire par la désignation de boucs émissaires parmi les populations les plus fragiles.

Ainsi en est-il des propos du président du premier parti d'opposition qui tente de faire croire que les étrangers en situation irrégulière vivraient du RSA ou de ceux du Ministre de l'intérieur évoquant l'impossible intégration et le mode de vie irrémédiablement incompatible des roms avec la société française.

La désignation des boucs émissaires, alimente la haine et ne conduit qu'à libérer le racisme ordinaire !

Face à cette libération des propos et des actes, la responsabilité des républicains, politiques, syndicalistes et associatifs est de dénoncer avec force tout discours haineux et discriminant afin qu'il n'irrigue pas impunément le corps social.

C'est aussi et surtout par le renforcement du droit et par la solidarité que le pays trouvera les solutions à ses maux et c'est en ce sens que le SAF appelle à œuvrer.

« La justice doit passer mais la justice ne peut pas porter toute la charge, la société doit s'interroger » (Christiane Taubira, 13 novembre 2013)

Motion adoptée par le conseil syndical le 29 novembre 2013